



Conseil d'UFR LLCER-LEA Séance Du 14 septembre 2017

COMPTE-RENDU

Directrice : Audrey FOGELS

Directrice adjointe : Anne CHALARD-FILLAUDEAU

Responsable administrative et financière : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

Nombre de voix : 15 voix, dont 11 présentes et 4 représentées.

N.B. : le quorum est de 14 membres pour un total de 27.

Collège A		Collège B		Personnalités	
Rémy BETHMONT	P	Abdenmour BENANTAR	P	Christiane DEUSSEN	EXC
Françoise CREMOUX	P	Celia BENSE	P	Tom HENEGHAN	EXC
Brigitte FELIX	REP	Fanny CHAGNOLLAUD	REP	Jean Lucrezia	EXC
Enrique FERNANDEZ	P	Diego VECCHIO	REP	Myra PRINCE	EXC
VACANT	---	Sabine MONTAGNE	EXC	Delphine ROUALET	EXC
René-Marc PILLE	REP	Stéphane VANDERHAEGHE	P	Juliette SEYDI	EXC
Usagers titulaires		Suppléants correspondants		Collège BIATOSS	
Takfarinas ALIK	EXC	Lilia OTMANI	EXC	Edouardo GONZALEZ	EXC
Massinissa DJAZAIRI	EXC	Leslie MONTAGUANO <small>Pilicita</small>	EXC	Thomas FORTI	P
NON POURVU		NON POURVU		Félix Giudicelli	P
NON POURVU		NON POURVU		Françoise Dumesnil	P
NON POURVU		NON POURVU		Adeline BAQUET	P
Membres de droit (non-votant)				Fatima Lamali	P
Audrey FOGELS (Directrice)	P				
Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice adjointe)	P				
Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN (RAF)	P				

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Thomas Forti

Membres invités présents :

Michèle ARRUE

Olivier BAISEZ

Susan BALL

Gianfrancesco BORIONI

Elen COCAIGN

Gwen LE COR

Isabel DESMET

Mathieu GUIDERE

Anna LISSA

Christine MARGUET

Sébastien LEFAIT

Sofia TCHOUKINA

Ordre du Jour

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil du 6 juillet 2017
- 2- Point d'information de la nouvelle Direction
- 3- Retour sur la pré-rentrée de l'UFR
- 4- Dossier d'auto-évaluation des formations
- 5- Vote Responsables de formation 17-18
- 6- Vote Jurys et Commissions Pédagogiques 17-18
- 7- Convention INHA University
- 8- Tableau de service enseignants
- 9- Taxe d'apprentissage
- 10- Heures Complémentaires et Suivi des chargé(e)s de cours
- 11- Point sur la Campagne d'emploi
- 12- Divers

1- Approbation du compte-rendu du Conseil du 6 juillet 2017

Sous réserve des modifications évoquées par Célia Bense, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2- Point d'information de la nouvelle Direction

Audrey Fogels présente les idées maîtresses qui guideront le mandat des deux nouvelles directrices : coordination des équipes, meilleure circulation des informations, simplicité dans le fonctionnement.

Est alors proposé de redynamiser le bureau de l'UFR, notamment afin de soulager les collègues pris par moult réunions. Le bureau pourrait notamment aider à la préparation de l'ordre du jour du conseil d'UFR, et être utile afin d'éviter de multiplier les réunions mais aussi de réfléchir en amont sur certaines questions.

Françoise Crémoux évoque la nécessité de la régularité des entrevues du bureau, ce à quoi les directrices indiquent qu'il était prévu que le bureau se réunisse 1 semaine avant chaque conseil d'UFR. Elle indique par ailleurs sa volonté de démissionner prochainement de ce bureau, notamment du fait des trop nombreuses responsabilités qu'elle endosse.

Anne Fillaudeau aborde alors les chantiers de réorganisation spatiale de l'UFR. En se plaçant du point de vue des usagers, notamment des étudiants, il serait bon d'améliorer la lisibilité de notre UFR, estime-t-elle. Elle évoque la signalétique toute neuve sur les portes des départements. Thomas Forti précise que dans un proche avenir, toutes les signalétiques des portes seront harmonisées.

Anne Fillaudeau aborde ensuite une modification plus profonde à venir consistant à adopter une logique de formation avant une logique de département, et ce afin d'éviter de gérer les problématiques et les services en fonction des gros ou petits départements. Poursuivant son argumentaire en s'appuyant notamment sur le nombre d'étudiants inscrits par formation, elle en vient à dévoiler qu'un plan de réorganisation spatiale des bureaux attribués aux formations et aux départements devra donner lieu à une concertation collective allant en ce sens.

Des membres du conseil discutent de cette question de réorganisation/réattribution des locaux.

Célia Bense évoque la demande de la part des étudiants d'avoir une salle à disposition au sein de l'UFR. On rétorque alors qu'il existe des salles à la bibliothèque prévues à cet effet.

Kerstin Schweizer-Laurentin aborde l'organisation des conseils d'UFR : elle envisage l'utilisation de l'application Nuxeo 1 semaine avant la tenue des conseils d'UFR, afin que tous les membres puissent consulter les documents nécessaires à la préparation et aux débats des conseils d'UFR. Elle demande ensuite à ce qu'on lui transmette les dates de tenues d'AG de départements et de comités consultatifs, afin qu'elle puisse anticiper les éventuelles problématiques de gestion et de délais. On débat sur l'utilisation éventuelle de Nuxeo à ce sujet, et Kerstin Schweizer-Laurentin indique qu'elle a déjà pris rendez-vous avec la personne responsable de Nuxeo ce vendredi 15 septembre 2017 pour en discuter.

3- Retour sur la pré-rentrée de l'UFR

Audrey Fogels évoque le power point préparé pour la pré-rentrée de l'UFR, et Kerstin Schweizer-Laurentin le présente en le détaillant rapidement.

Le conseil débat alors sur la question des tuteurs. On évoque le manque d'implication des tuteurs avant la rentrée. Gwen Le Cor demande à ce que l'UFR organise l'emploi du temps des tuteurs. Kerstin Schweizer-Laurentin indique qu'elle a organisé une réunion pour tous les tuteurs le 7 septembre en présence de la responsable de la scolarité ainsi que de l'équipe du secrétariat pédagogique des formations, et précise que l'information a été transmise également à tous les responsables de formation.

Anne Fillaudeau demande un retour sur les pré-rentrées des formations. On suggère le fait que la pré-rentrée du LEA se tienne sur une journée où il ne se tient aucune autre pré-rentrée. Des membres du Conseil précisent que c'est déjà le cas depuis plusieurs années. On demande aussi à ce que les responsables de langues en LEA soient présents et assument leurs fonctions. Plusieurs membres corroborent et détaillent les problématiques relatives à ce qui est ressenti comme du mépris de la part de certains enseignants qui ne participent pas aux tâches en LEA.

Françoise Crémoux propose une répartition positive des primes pour les responsabilités au sein du département LEA pour la prochaine année. Une grande majorité des membres du conseil est de cet avis..

4- Dossier d'auto-évaluation des formations

Audrey Fogels présente le principe et les modalités relatives aux dossiers d'évaluation. Elle évoque, à ce propos, sa récente rencontre avec Colinne Diridolou sur ce sujet. La finalité de ce chantier est de proposer des formations en adéquation avec les demandes et les besoins des étudiants.

Sébastien Lefait propose de superposer les champs et les écoles doctorales. Françoise Crémoux ne pense pas que cela soit une solution envisageable. Elle se demande par ailleurs ce que donnera l'intersection entre domaines et champs.

On s'interroge sur les mutualisations et la faisabilité de la mise en place, de ce fait, de ces auto-évaluations.

On termine en indiquant que les auto-évaluations concernent le niveau mention. L'évaluation des parcours dans une même mention doit alors être construite ensemble avec tous les interlocuteurs et responsables concerné(e)s.

5- Vote Responsables de formation 17-18

On vote tout d'abord des correspondants de langues pour la formation LEA (liste en annexe).

Françoise Crémoux évoque la problématique du responsable de formation du master histoire, car Norbert Wasezk en quitte la responsabilité.

Audrey Fogels indique qu'en même temps que la liste des responsables de formations, le conseil devra voter des référents APB et Etudes en France (ex-Campus France.)

Kerstin Schweizer-Laurentin propose la liste des responsables de formation ; la liste est approuvée à l'unanimité (liste en annexe).

Kerstin Schweizer-Laurentin indique qu'une liste de référents APB, CP8 et Etudes en France sera proposée au vote lors du conseil d'UFR du 12 octobre.

6- Vote Jurys et Commissions Pédagogiques 17-18

Enrique Fernandez, en tant que président de la commission pédagogique, fait un retour sur les listes des responsables des commissions pédagogiques, qui ont déjà été votées, et qui sont disponibles. Il faut que les responsables soient présents.

Kerstin Schweizer-Laurentin évoque le besoin d'être en possession de listes de jurys et pré-jurys, afin qu'on puisse voter ces listes lors du conseil d'UFR du 12 octobre.

Kerstin Schweizer-Laurentin évoque le besoin d'une troisième personne comme membre de la commission pédagogique de l'UFR. Abdennour Benantar se porte volontaire. Sa candidature est validée à l'unanimité.

Kerstin Schweizer-Laurentin évoque le besoin d'une liste des membres des pré-commissions pédagogiques pour le prochain conseil d'UFR du 12 octobre.

7- Convention INHA University

Arnaud Regnauld propose de venir faire un point sur cette convention le 28 septembre.

8- Tableau de services enseignants

Kerstin Schweizer-Laurentin évoque la plate-forme Nuxeo utilisée pour les tableaux de services et rappelle les délais de saisie et de validation.

9- Taxe d'apprentissage

Kerstin Schweizer-Laurentin indique que nous n'avons pu récolter que 188€ cette année. Elle évoque la possibilité envisagée qu'un(e) stagiaire puisse apporter un appui dans les démarches de la prochaine campagne de la taxe d'apprentissage.

10- Heures Complémentaires et Suivi des chargé(e)s de cours

Kerstin Schweizer-Laurentin fait un point sur l'avancement de dossiers de chargé(e)s de cours. Comme par le passé, il y aura un tableau de suivi qui sera transmis de manière régulière aux responsables de formation afin de rendre visible l'avancement des dossiers.

11- Point sur la Campagne d'emploi

Kerstin Schweizer-Laurentin et Audrey Fogels insistent, auprès des membres du Conseil, sur la nécessité d'être présents ou de donner procuration afin de valider les argumentaires et les dossiers d'auto-évaluation lors du conseil d'UFR exceptionnel du 28 septembre.

12- Maquette du Master MEEF

La maquette est votée à l'unanimité (voir annexe).

13- Divers

Néant.